

Liste de contrôle

Installations de manutention continue de charges isolées



Dans votre entreprise, les installations de convoyage de charges isolées sont-elles exemptes de tout risque?

Les accidents survenant sur ces installations peuvent être graves.

Les principaux dangers sont:

- l'écrasement ou le cisaillement d'une partie du corps
- l'engagement d'une partie du corps dans une zone d'entraînement
- le happement d'une partie du corps par un élément en rotation

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Pour les installations de **manutention continue**

– **de palettes**, veuillez vous référer à la liste de contrôle 67024.f.

– **de marchandises en vrac**, voir liste de contrôle 67043.f.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veillez les noter au verso.

Documentation technique

<p>1 Les instructions de service et d'entretien sont-elles disponibles pour toute l'installation actuelle (fig. 1)?</p> <p>Celles-ci doivent en outre contenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la liste des dispositifs et des composants de sécurité, - les mesures de sécurité à respecter lors des interventions sur l'installation. 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>2 Les équipements installés dès 1997 ont-ils été livrés avec une déclaration de conformité (du fabricant, du fournisseur ou du responsable de projet)?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>3 Ce genre d'équipements pouvant présenter des dangers particuliers, une évaluation des risques par un spécialiste de la sécurité au travail pour l'ensemble de votre installation actuelle a-t-elle été effectuée?</p> <p>Notre division de la sécurité au travail peut vous renseigner plus précisément en cas de besoin.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non



Figure 1: pour pouvoir contrôler régulièrement la présence et l'état des dispositifs de sécurité et des protections, il est impératif d'en avoir la liste complète.

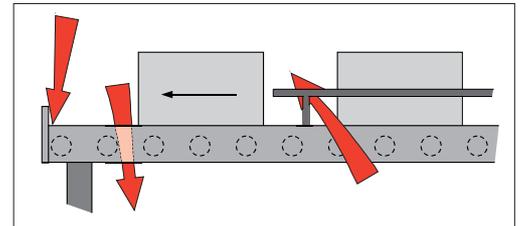


Figure 2: risques d'écrasement et de cisaillement. Ces zones doivent être protégées à proximité des postes de travail lorsque la force d'écrasement est supérieure à 150 N.

Equipement

<p>4 Les moyens de protection livrés par le constructeur sont-ils suffisants, en bon état et toujours correctement en place?</p> <p>Notre division de la sécurité au travail peut vous renseigner plus précisément en cas de besoin.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>5 Toutes les zones dangereuses engendrées par les charges en mouvement sont-elles réellement protégées (figure 2)?</p> <p>Les marchandises transportées peuvent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - venir buter l'une contre l'autre ou contre des éléments fixes, - se déplacer sur ou le long d'une surface comportant des éléments fixes à proximité, <p>de telle manière que des personnes ou des parties de leur corps peuvent être écrasées ou cisailées.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>6 Toutes les zones dangereuses des éléments d'entraînement sont-elles réellement protégées?</p> <p>Les éléments en mouvement ou en rotation comportant des pièces saillantes, des dents, etc., peuvent happer et entraîner des parties du corps ou de vêtements (figures 3 et 4).</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>7 Toutes les zones d'entraînement entre des éléments de convoyage voisins ou entre un de ces éléments et une partie fixe sont-elles réellement protégées?</p> <p>Les éléments en mouvement ou en rotation peuvent former un étranglement dans lequel des parties du corps ou de vêtements peuvent être entraînées (figure 5).</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>8 Des arrêts d'urgence (coup de poing ou à câble) sont-ils disposés aux endroits appropriés afin de pouvoir stopper immédiatement l'installation en cas de danger?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

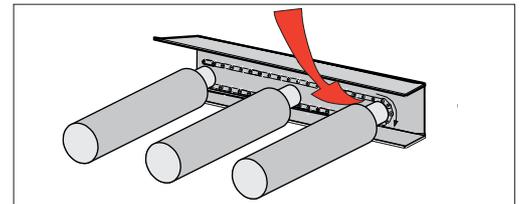


Figure 3: risque d'entraînement des doigts au niveau des chaînes d'entraînement des rouleaux.

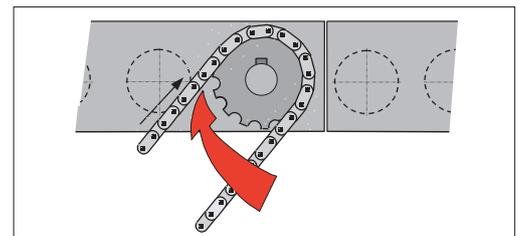


Figure 4: risque d'entraînement des doigts au niveau des chaînes d'entraînement des moteurs.

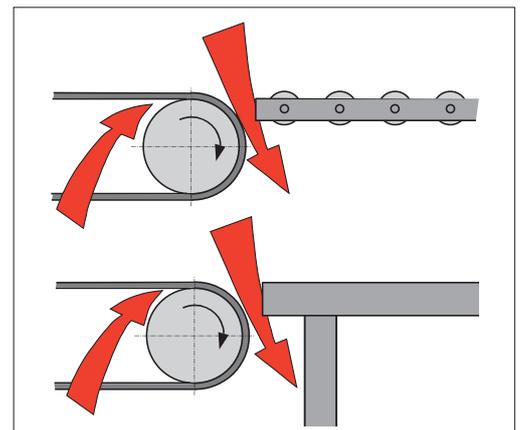


Figure 5: risques d'entraînement entre une bande de transport et un convoyeur à rouleaux ou une table.

9	Le dessous des bandes est-il couvert aux endroits de passage de personnes ou d'entreposage de matériel?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
10	Les éléments ou parties de l'installation qui représentent un risque de choc pour la tête des personnes sont-ils équipés d'un rembourrage zébré noir et jaune (figure 6)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
11	Des passerelles (figure 7) ou des éléments rabattables assurent-ils le passage aux endroits où il est nécessaire d'enjamber l'installation?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
12	La chute éventuelle de marchandises est-elle empêchée sur les transporteurs passant au-dessus des postes de travail et des voies de circulation (figure 8)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non



Figure 6: traverses métalliques rembourrées avec une mousse zébrée noir et jaune.



Figure 7: passerelle au-dessus d'un convoyeur à rouleaux pour le transport de caisses.



Figure 8: filets de protection installés au-dessus des voies de circulation.



Figure 9: lors des travaux de maintenance, chaque monteur doit disposer de son propre cadenas pour pouvoir verrouiller l'interrupteur de sécurité de l'installation sur laquelle il intervient.

Maintenance

13	Les travaux de maintenance sont-ils périodiquement effectués selon les instructions du constructeur?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
14	Des moyens d'accès sûrs (échelles fixes, plateformes avec garde-corps, etc.) nécessaires à l'exécution des travaux de maintenance sont-ils en place?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
15	Les unités de fonction, voire tous les moteurs, sont-ils équipés d'interrupteurs de sécurité permettant d'arrêter l'installation ou une partie de celle-ci pour effectuer les travaux de maintenance (figure 9)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

Organisation / Formation / Comportement

16	Dans votre entreprise, veillez-vous à ce que les dispositifs de protection soient toujours complets et efficaces (contrôles périodiques, annonce des dégâts, désignation des responsables)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
17	Les personnes devant intervenir sur l'installation ont-elles été formées? Elles doivent avoir accès aux instructions de service et avoir pris connaissance des consignes de sécurité.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
18	Les supérieurs contrôlent-ils le respect des règles établies, tout particulièrement lors des interventions de dépannage, et corrigent-ils les lacunes?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
19	Les supérieurs rappellent-ils aux collaborateurs, au moins une fois par an, les dangers provenant: – des oublis, – des habitudes, – d'une sous-estimation des risques?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

